

COMMUNIQUE de ROYA CITOYENNE en réponse aux allégations de MM. Ciotti et Estrosi

Le 3/3/2017

Aux chiffres, pourcentages, quotas, que vous avancez, M. Ciotti, les militants de « Roya Citoyenne » opposent leurs droits à exercer un simple devoir d'humanité.

385 Mineurs accueillis depuis six mois

Nous en avons vu passer et accueilli beaucoup plus dans la vallée de la Roya, alors que ce n'est pas notre mission, et que nous n'avons aucun financement pour cela. Heureusement la solidarité existe !

Depuis quelques semaines l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) prend rapidement en charge ces jeunes quand nous les signalons : nous nous en réjouissons, mais, auparavant, nous devons la plupart du temps attendre des semaines pour que la loi soit appliquée.

10,8 millions d'euros dépensés en 2016

Les Mineurs Isolés Etrangers (MIE) restent peu de temps dans les centres du département, préférant pour beaucoup continuer leur voyage ; ceux qui demandent à rester en France, sont souvent envoyés dans des régions, moins sollicitées. La somme annoncée concerne-t-elle tous les mineurs accueillis, ou est-elle spécifique aux MIE?

Notons, de plus, que l'augmentation de ces dépenses est due à la fermeture de la frontière aux réfugiés : une politique que vous soutenez avec vigueur.

Filière de passage organisée

Le plus grave, M. Ciotti, c'est que vous accusez Cédric Herrou et les habitants de la vallée de la Roya d'être des passeurs : venez donc habiter chez nous !

Nous voyons tous les jours, et depuis des mois, des jeunes, hommes, femmes, enfants frigorifiés, affamés, remonter la vallée à pied. Nous ne pouvons pas, comme beaucoup, nous voiler la face. Oui, avec Cédric Herrou, et avec de nombreux habitants de la vallée, de tous bords politiques et de toutes confessions, nous nous sommes organisés pour faire face à cette crise humanitaire, et nous sommes fiers de donner une autre image de l'accueil en France. Nous n'attendons ni remerciements, ni dédommagements, mais **nous n'acceptons pas d'être traités comme des délinquants, voire comme des criminels.**

Vous vous indignez des égratignures portées aux services de l'ASE.

Nous n'avons jamais critiqué les agents de ces services, comme l'ont très bien compris les syndicats (cf. communiqué du syndicat Sud Santé Sociaux 06, du 15/2/17), contrairement à ce que vous-même et votre DGS cherchez à faire croire.

Nous nous indignons des manquements, orchestrés par les services de l'Etat et du département, vis à vis de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et de la Convention internationale des Droits de l'Enfant.

Gardez vos flèches et votre énergie pour lutter contre les vraies filières mafieuses.

En tant qu' élu, réclamez donc les moyens d'appliquer la Loi : accueil des MIE et possibilité pour les majeurs de déposer une demande d'asile, dans la vallée de la Roya ou à Nice, sans être arrêtés et reconduits directement vers l'Italie.